

Rapport de développement durable du Conseil Général du Bas-Rhin

& Suivi des projets de l'Agenda 21

→ Année 2013



Annexe au rapport n°
Séance plénière de



INTRODUCTION

p. 2

I. L'AGENDA 21 DU BAS-RHIN : UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

p. 4

- Assurer une gouvernance efficace de la démarche
- Infléchir les pratiques internes et développer l'exemplarité
- Développer la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques
- Rendre compréhensible et désirable l'engagement en faveur du développement durable

p. 4

p. 5

p. 10

p. 14

II. LES AUTRES AGENDAS 21 DU TERRITOIRE

p. 19

- L'Agenda 21 du Vaisseau
- L'Agenda 21 du Haut Koenigsbourg
- Un travail en réseau
- Les Agendas 21 de collègues
- Les Agendas 21 locaux

III. S'ORGANISER POUR MIEUX TRAVAILLER AVEC LES TERRITOIRES

p. 21

- Poursuite de la territorialisation des services
- Décliner les objectifs de manière transversale : l'exemple du développement du numérique

IV. DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

p. 23

- Aménager durablement et équitablement le territoire
- Développer les richesses économiques tout en préservant l'environnement
- Être solidaire des Bas-Rhinois, à tout âge
- Donner une chance à chacun de s'épanouir

INTRODUCTION

Mais qu'est-ce que le **développement durable** ?

« Le développement durable est un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins. »

Cette définition a été proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland, intitulé « Notre avenir à tous ».

Le développement durable est donc un **développement responsable**, qui prend en compte les **enjeux d'avenir**.

Comment faire ?

Pour cela, il est indispensable de mener des actions concrètes qui prennent en compte conjointement les **5 objectifs** suivants :

- La lutte contre le changement climatique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- Un développement basé sur des modes de production et de consommation responsables...

...tout en appliquant des **méthodes de travail spécifiques** :

- Favoriser la participation de tous, la concertation,
- Développer le travail en transversalité,
- Anticiper et prévenir, plutôt que guérir,
- Mettre en œuvre le suivi et l'évaluation des projets,
- Adopter une démarche d'amélioration continue.

Un **rapport de développement durable** ? Une obligation réglementaire...

L'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II, demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, d'élaborer un « **rapport annuel sur la situation en matière de développement durable** ».

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 précise que ce rapport doit :

- dresser le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité;
- présenter le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Le rapport doit tenir compte des 5 finalités du développement durable, mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement et rappelées ci-contre.

Il doit être présenté par le président du Conseil Général préalablement au débat d'orientation budgétaire.

Le développement durable, une histoire de longue date...

Le Conseil Général du Bas-Rhin a mené des politiques en faveur du développement durable bien avant que le terme de « développement durable » ne fasse son apparition dans le vocabulaire de la collectivité. L'épanouissement des Bas-Rhinois, la cohésion sociale et la protection de l'environnement sont autant de compétences, obligatoires ou volontaristes, que le Département exerce depuis de nombreuses années.

Lorsque la démarche « des Hommes & des Territoires » a été initiée en 2002, le Département s'est fixé des objectifs ambitieux dans une perspective de développement durable, et une importante réflexion de fond a été menée sur les notions d'équité économique, d'égalité sociale et de réduction de notre impact sur l'environnement, ainsi que sur la manière d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques publiques au plus près des citoyens.

Ce travail et la concertation menés pendant deux ans ont abouti en 2006, à l'adoption du premier Agenda 21, labellisé au niveau national.

Depuis, les pratiques internes, les politiques publiques déployées sur le département et l'organisation du travail avec les territoires se déploient pour favoriser un développement plus durable.

Le rapport de développement durable 2013

Selon les termes de la loi, le rapport de développement durable présente les politiques et actions menées par la collectivité au titre de l'exemplarité et à l'échelle du département, dans le cadre des politiques publiques.

L'Agenda 21 du Bas-Rhin est le premier outil au service de la politique de développement durable bas-rhinoise. Le rapport annuel de suivi de l'Agenda 21 est de ce fait désormais inclus dans le rapport développement durable. Il détaille la gouvernance de la démarche, les enjeux et objectifs retenus, et enfin les tableaux de bord d'avancement des projets.

Parce que la mise en œuvre du développement durable passe avant tout par des **changements de pratiques**, la deuxième partie du rapport est consacrée **l'organisation** :

- Premièrement la territorialisation des services, nouvelle manière de travailler avec les territoires pour toujours plus de proximité et de transversalité.
- Deuxièmement l'approche transversale des projets, illustrée cette année par la stratégie en matière de développement du numérique, comme outil d'efficacité interne, d'amélioration du service rendu au citoyen, et de développement économique local.

Le **Rapport Développement Durable 2012** a présenté les politiques mises en œuvre dans la perspective du développement durable, dans les 4 grands champs d'action de la collectivité que sont l'aide à la personne, l'aménagement du territoire, l'épanouissement de la personne et le développement du territoire.

Ces politiques se sont poursuivies en 2013 et ne seront pas détaillées cette année : quelques exemples d'actions complémentaires, menées ou engagées en 2013, seront simplement analysées au regard des finalités du développement durable.

Ce document n'est ni définitif ni figé. Sa structure et son contenu seront optimisés au fil des éditions pour analyser le mieux possible l'action du Département en matière de développement durable.

L'Agenda 21 du Bas-Rhin : un outil au service du développement durable

Le 1^{er} Agenda 21 du Bas-Rhin a été adopté à l'unanimité en décembre 2006 pour agir à 4 niveaux :

- **infléchir les politiques départementales** de manière transversale,
- **infléchir les pratiques internes** par une sensibilisation aux méthodes de travail compatibles avec le développement durable,
- **donner une lisibilité aux politiques départementales en faveur du développement durable,**
- **mettre en place un dispositif de suivi des projets correspondants.**

Notre Agenda 21 de 2^e génération, adopté en juin 2011, est recentré sur un nombre resserré de projets-pilotes, menés de façon exemplaire pour formaliser des méthodes de travail et faire diffuser progressivement les pratiques durables dans l'ensemble des actions départementales.

→ GOUVERNANCE

Principes actés pour l'Agenda 21 :

- **Pilotage au plus haut niveau de la collectivité** : les décisions sont préparées par un Comité de Pilotage associant les 4 Vice-présidents de pôles et les 5 Directeurs Généraux Adjoints.
- **Intégration dans les outils de pilotage de la collectivité** : les priorités de l'Agenda 21 sont définis annuellement en lien avec les services, et intégrés dans les Objectifs de Management de la Direction Générale et les Feuilles de Route Politiques.
- **Mise à jour des tableaux de bord et discussion en Comité de Pilotage** en avril et octobre.
- **Présentation de l'AG21 une fois par an en plénière** :
 - Bilan / évaluation des projets,
 - Validation des priorités et des nouveaux projets.

Décembre 2012

- **Plénière : rapport de suivi de l'A21, rapport développement durable 2012 , PCET**
- Candidature pour la prolongation de la reconnaissance Agenda 21 local par le Ministère du DD
- Equipe projet : identification des priorités 2013 issues des feuilles de routes aux VPP qui relèvent de l'AG21

Avril 2013

- **Prolongation de la reconnaissance Agenda 21 local** par le Ministère du DD

1^{er} semestre 2013

- Mise en œuvre des projets
- Mise à jour des tableaux de bord

26 juin 2013

- COPIL : suivi de l'avancement des projets, validation des nouveaux projets 2013

2^e semestre 2013

- Mise en œuvre des projets
- Mise à jour des tableaux de bord
- Définition des priorités 2014 au titre de l'A21

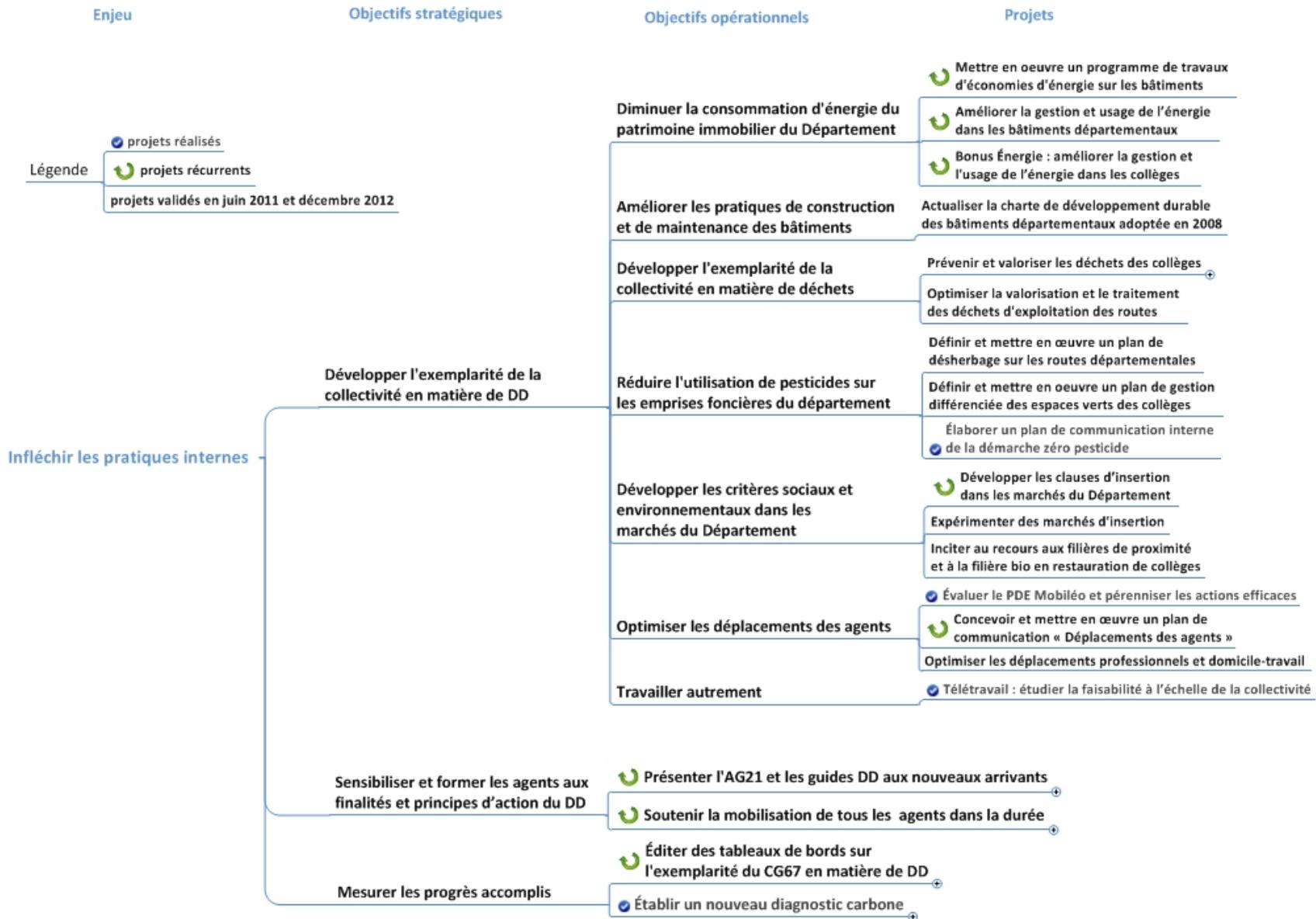
27 Janvier 2013

- COPIL : suivi de l'avancement des projets, validation du rapport DD 2013, validation des priorités 2014

26 Mai 2014

- **Plénière : Rapport développement durable 2013 Objectifs 2014 de l'A21**

→ ENJEU : INFLÉCHIR LES PRATIQUES INTERNES ET DÉVELOPPER L'EXEMPLARITÉ



- Légende
-  projets réalisés
 -  projets récurrents
 - projets validés en juin 2011 et décembre 2012

Tableau de bord d'avancement des projets en matière d'exemplarité

Légende	Picto	Définition
Conforme		Échéances tenues (ou légèrement décalées mais sans incidence sur l'avancée générale du projet)
Mitigé		Les échéances ou les exigences ont dû être revues à la baisse
Non conforme		Échéances non tenues
Point d'attention		Attention, des validations ou décisions sont nécessaires pour permettre la bonne avancée du projet
Interrogation		Interrogation sur l'opportunité de poursuivre, ou nécessité de recadrer le projet

Projet	Directions	Statut	Avancement	Points d'attention	Situation
En cours					
Priorité 2014 Optimiser la valorisation et le traitement des déchets d'exploitation des routes	DR DTAT DAERE	En cours	Projet lancé en mars. L'état des lieux des gisements de déchets, réalisé en 2009, est encore d'actualité. Les filières actuellement utilisées ont été recensées lors de réunions en territoire des responsables entretien et exploitation de la route. Les bonnes pratiques ont été partagées entre UT, et les déchets qui posent problème sont identifiés.	L'inventaire des pratiques actuelles d'élimination devra être complété par un inventaire des filières disponibles par territoire. Un plan d'actions global et par territoire sera proposé courant 2014.	
Priorité 2014 Inciter au recours aux filières de proximité et à la filière bio en restauration de collèges	DAERE DCE DFCP	En cours	La DCE et le SAERN participent à la démarche régionale de promotion de l'approvisionnement local en restauration hors domicile (pilotage Chambre d'agriculture). Expérimentation lancée sur le secteur d'Obernai dans 7 collèges : Obernai Europe et Freppel, Heiligenstein, Rosheim, Barr, Mutzig, Duttlenheim.	La chambre d'agriculture a complété les extractions de sa base de données pour le secteur d'Obernai. La liste des producteurs locaux a été donnée aux collègues en déc. 2013, lors d'une réunion avec l'OPABA, la chambre d'agriculture, la maison de la nature de MUTTersholtz et le lycée agricole. Suite à cette expérimentation, la généralisation à l'ensemble des collèges sera envisagée.	
Définir et mettre en œuvre un plan de désherbage sur les routes départementales	DR DTAT DAERE	En cours	L'Étude pour l'Orientement du Désherbage des routes est finalisée. Elle propose de modifier certains équipements, pour faciliter le désherbage mécanique et/ou réduire l'implantation des adventices. Ces aménagements seront réalisés au moment des réhabilitations de chaussées, des opérations de proximité, et seront prises en compte dans les grands projets.	Les engins de « brossage » et fauche sous glissière, mises en œuvre pour certains CTCG, s'avèrent prometteurs. L'investissement pour réaliser ces tâches en régie reste à définir en lien avec le SPVBR. Orientations à stabiliser au bout des 3 années de suivi des expérimentations (fin 2015).	
Expérimenter un marché d'insertion professionnelle	DIAS DFCP	En cours	Marché attribué à la SAVA (36 000 €), entreprise d'insertion à Muttersholtz. 3 sites d'intervention, pendant 4 ans : · piste cyclable de Hurst la Vancelle · RD 210 entre Ebersheim et la RD1422 · piste cyclable canal Rhône-Rhin, RD 205 Le marché est passé pour 4 ans. L'évaluation est de ce fait décalée dans le temps.	Un marché d'insertion a été publié en début d'année avec la Direction des collèges, dans le cadre des suppléances des ATC. Le CG a reçu deux offres qui sont en cours Démarrage au 1 ^{er} trimestre 2014, sur les territoires d'Haguenau Wissembourg. Un autre marché est à l'étude pour le service traiteur du foyer de l'enfance.	
Élaborer un plan de communication interne de la démarche Zéro Pesticide	DAERE	En cours	Le plan de communication est en cours de révision avec l'intégration de nouvelles actions, dont : - un atelier zéro pesticide du Vaisseau en itinérance dans les collèges. - un atelier/formation sur la prise en compte de la démarche dans les opérations d'aménagements et de constructions.	-	
Définir et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts des collèges	DCE DAERE	En cours	Le retour d'expérience positif, mais aussi les initiatives volontaires d'un bon nombre de collègues (un tiers) conforte le Département à généraliser cette démarche à l'ensemble des collèges. Le COPIL zéro pesticide du 30/09 a validé le déploiement de la démarche zéro pesticide sur l'ensemble des collèges, par vagues, dès 2014. Le plan de sensibilisation, formation et d'accompagnement est élaboré.	L'objectif est de mettre en œuvre le plan de formation/accompagnement sur deux ans, soit avant la fin du 1 ^{er} semestre 2016. La démarche zéro pesticide doit par ailleurs être prise en compte dans les constructions neuves et nouveaux aménagements et dans les marchés d'entretien des espaces verts.	
Prévenir et valoriser les déchets des collèges	DCE DAERE	En cours	Enquête déchets réalisée pour la 3 ^e année : voir tableau de bord indicateurs ci-après. 7 collèges ont été accompagnés en 2013 sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des emballages (formation-sensibilisation des cuisiniers, mise en place de salad'bars). 6 autres le seront en 2014. Des formations pourraient être également organisées afin de consolider le compostage.	Concernant la redevance incitative, l'optimisation du parc de conteneurs dans les collèges a permis de ramener la facture à 41 600 € en 2013 (au lieu des 112 000 € initialement estimés). La mise en place du tarif réel sur la CUS est fixé à 2015. Pour mémoire, le coût total sera multiplié par 4, et représentera donc environ 167 000 € pour les 33 collèges de la CUS. Une renégociation est prévue sur la base du nombre réel de semaines de collecte.	 

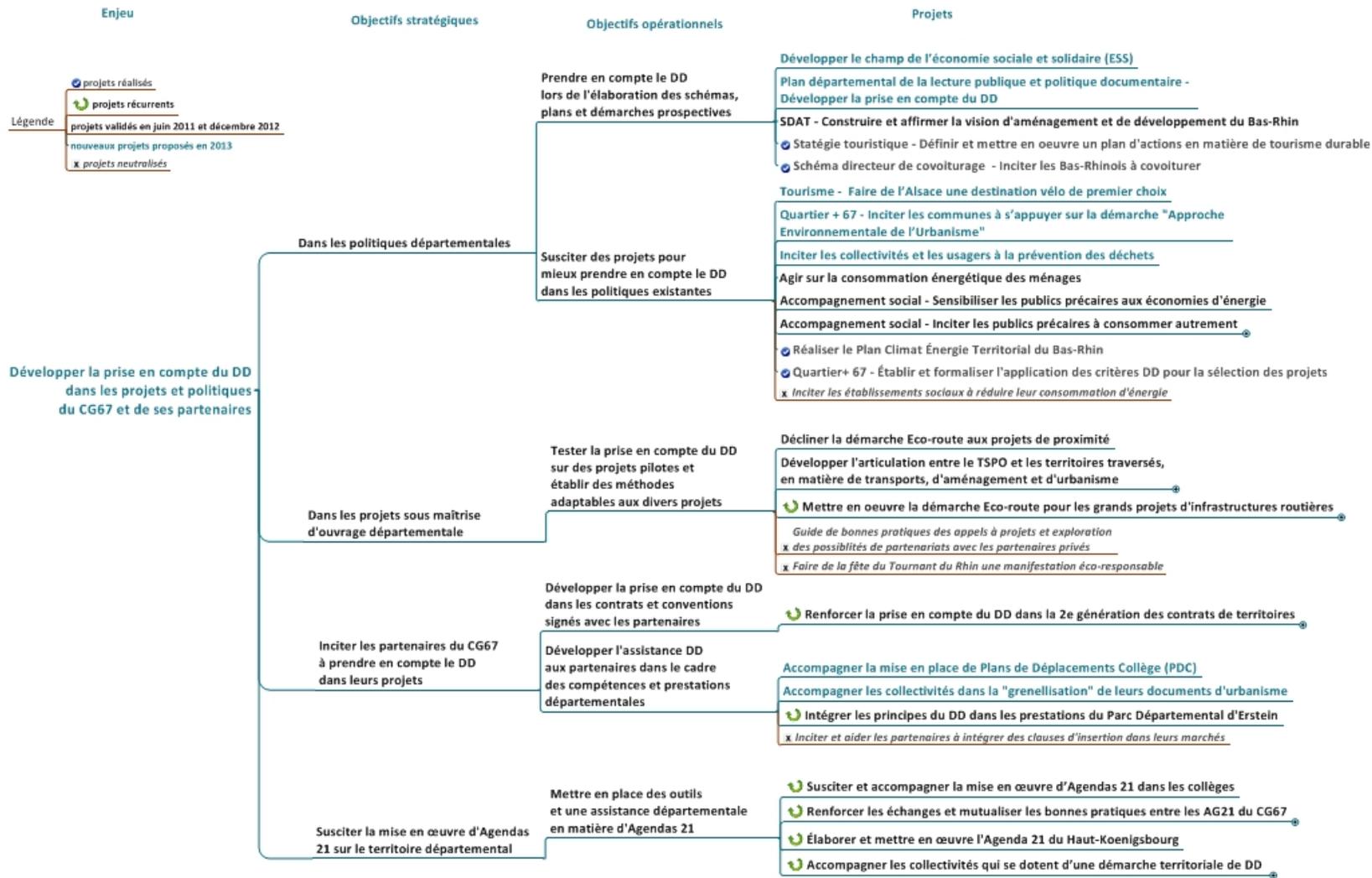
Projet	Directions	Statut	Avancement	Points d'attention	Situation
Récurrent					
Bonus Énergie : améliorer la gestion et l'usage de l'énergie dans les collèges	DIMG DCE	En cours	Alter Alsace Energies va proposer un accompagnement des collèges en restructuration ou en travaux de maintenance, avec la mise en place d'actions pédagogiques. L'objectif est de créer du lien entre les travaux entrepris sur le bâti et les usagers, afin de les sensibiliser aux enjeux liés à la maîtrise de l'énergie.	Les collègues apprécient l'accompagnement plus spécifique à l'utilisation de leurs propres installations, rendu possible grâce au recrutement du technicien énergie. Les résultats du calcul de bonus pour l'ensemble des collèges font apparaître 42 collègues bénéficiaires (plénière d'octobre).	
Développer les clauses d'insertion dans les marchés du Département	DIAS DFCP	Récurrent	Depuis le 1er septembre 2013, Alexandra Lutter-Schmitt est affectée à temps plein au montage et au suivi des clauses d'insertion. Les marchés les plus exemplaires concernent le TSPO (6980 heures, début des travaux en septembre 2013) et la restructuration du collège de Benfeld (3600 heures, travaux en cours).	En 2013, 25 marchés ont été conclus, pour un prévisionnel de 13 560 heures d'insertion, en augmentation de 9300 heures par rapport à 2012.	
Améliorer la gestion et l'usage de l'énergie dans les bâtiments départementaux	DIMG	Récurrent	Recrutement d'un technicien NRJ au SGEPI. Actions 2013 ciblées sur les sites les plus consommateurs : archives, HDD, MCG de Bischheim, appui à la mise en route des nouvelles installations rue du Verdon. Poursuite de l'accompagnement à la demande.	Sensibilisation de l'ensemble des usagers à poursuivre.	
Mettre en œuvre un programme de travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments départementaux	DIMG	Récurrent	La stratégie définie en mars 2012 est mise en œuvre : RT2012 pour le neuf, prise en compte du plan de travaux d'économie d'énergie lors des réhabilitations.	Contrainte budgétaire ne permettant pas de déployer un plan de travaux exclusivement dédié aux économies d'énergie.	
Favoriser l'usage des modes alternatifs pour les déplacements des agents et des élus du Conseil Général	DM DIMG	Récurrent	Le plan d'actions complémentaires à celles déjà en place, proposé à l'exécutif fin 2012, n'est pas encore mis en œuvre. Il est proposé de mettre l'accent sur la mise en place d'un abri vélo au Vaisseau, les modalités de financement restant à définir. Un outil d'information devait en outre être développé, pour favoriser le covoiturage au moment de la réservation des voitures de services.	La mobilisation générale est difficile à maintenir, 7 ans après l'adoption du plan de déplacement Mobiléo. Des outils sont en place : flotte et abris vélos, accès facilité aux transports en commun). Accentuer les mesures d'information et de promotion pour inciter les agents à modifier leurs pratiques de déplacements professionnels et domicile-travail.	
Présenter l'AG21 et les guides DD aux nouveaux arrivants	Mission DD DIRCOM	Récurrent	Réalisé de manière systématique depuis le séminaire d'accueil du 10 mars 2011.	Reste à intégrer une formation aux outils DD existants dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants, et à sensibiliser les chargés d'accueil au sein des services.	
Soutenir la mobilisation de tous les agents	Mission DD DIRCOM DRH	Récurrent	Collecte de jouets et de vêtements à l'automne, et de matériel de puériculture au printemps, articles réguliers sur les bonnes pratiques des agents dans Équipage. L'engagement solidaire en faveur de la Banque Alimentaire contribue aussi au DD.	Coordination à maintenir entre les chefs de projet pratiques internes (déchets, Zéro Pesticide, énergie, déplacements...) Articles Équipage plutôt sous forme de témoignages que sous forme d'injonction.	
Retardé					
Actualiser la charte DD des bâtiments adoptée en 2008	DIMG	Retardé	Objectif suspendu pour 2012, reporté à 2013, puis à début 2014.	Veiller à programmer dès que possible la réalisation d'un bilan de la charte de 2008 (éléments mis en œuvre au-delà, comme prévu, en-deçà), au moins sur les points considérés comme prioritaires (énergie, qualité de l'air intérieur, eau...).	
Réalisé					
Évaluer le PDE Mobiléo et pérenniser les actions efficaces	DM	Réalisé en 2012	-	Veiller à pérenniser les actions efficaces	-
Établir un nouveau diagnostic carbone	Dirpôle PDT	Réalisé en 2012	-	Le diagnostic devra être remis à jour en 2015.	-
Télétravail : étudier la faisabilité à l'échelle de la collectivité départementale	DDETI	Réalisé en 2013	L'étude a mis en évidence les bénéfices que le télétravail pourrait apporter au Département, qui dispose d'un potentiel pour le mettre en œuvre : → 40 % des agents permanents exercent un métier réalisable en télétravail (1 j/ semaine). → 1200 agents sortent de leur canton d'habitation pour aller travailler. → Temps moyen trajets domicile-travail : 1 heure. → 19 sites départementaux pourraient accueillir des télétravailleurs : environ 44 postes au total.	Ces résultats ont été présentés en CoDG, qui a décidé de ne pas donner suite à une expérimentation pour le moment.	-

Les indicateurs de l'exemplarité

Thème	Indicateur	Situation	Commentaire
Diagnostic Carbone et effet de serre			
Diagnostic Carbone	20 993 tCO2e Bâtiments: 85 %	Emissions de gaz à effet de serre liées aux activités du CG67 en 2011 , hors transports interurbains, scolaires et des bacs rhénans. Collèges : 74 % - Autres bâtiments du CG67 : 11 % Véhicules et engins : 14 % - Fuites frigorigènes : 1 %	- Le diagnostic carbone de l'institution départementale a été mis à jour en 2012.
Gestion et usage de l'énergie - patrimoine départemental			
Bâtiments départementaux <i>2008-2012</i> <i>Energie primaire, corrigée des variations saisonnières</i>	- 8 %	Collèges : Electricité : -5 % Chauffage : -10 % En 2012, les collèges représentent 76 % de la consommation d'énergie du patrimoine départemental. Moyenne Etiquette Energie : C	 Les actions menées se traduisent par une réduction de la consommation d'énergie des collèges, qui représentent un peu moins de 80 % de la consommation énergétique du patrimoine départemental. L'évolution est moins favorable pour les autres bâtiments départementaux, expliqué en partie par une augmentation du nombre de sites suivis, et donc des surfaces, depuis 2008. L'HDD a retrouvé un niveau de consommation optimum grâce au changement de la PAC en 2011
	+ 4 %	Autres bâtiments départementaux : Electricité : +1 % Chauffage : +12 % Augmentation due en grande partie à l'augmentation des surfaces. Moyenne Etiquette Energie : D	
	- 18 %	dont l'Hôtel du Département : Electricité : -14 % Chauffage : -29 %	
Certificats d'Economies d'Energie (CEE)	121 GWhcumac	2009 à fin 2013 : 121 GWh cumac déposés 88 GWhcumac vendus = recette de 366 250 € HT	 Dispositif en place pour générer 20 à 30 GWhcumac et entre 60 000 € et 100 000 € par an , soit 5 à 25% du coût des travaux d'économies d'énergie
Gestion et usage de l'énergie	26 collèges accompagnés 75 700 € de primes	26 collèges ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, pédagogique et/ou technique depuis 2008. Les 8 collèges pilotes ont bénéficié de 20 000 € de prime BONUS. 42 collèges ont bénéficié de primes Bonus en 2012, montant total : 55 709 €. 7 collèges sont accompagnés en 2013/2014.	 L'accompagnement des collèges a été adapté pour tenir compte des réalités des différents collèges.
Mobilité des agents du CG67			
Déplacements professionnels	69 % en TC	En 2012, 69 % des agents déclarent effectuer leurs déplacements professionnels en transports collectifs. Ce mode devance la voiture (personnelle ou de service) qui s'établit à 57 %. Vélo (5 %) et marche (1 %) sont loin derrière.	 L'enquête mobilité auprès des agents a été renouvelée en 2012.
Déplacements domicile-travail	+ 6,8% en voiture	Entre 2008 et 2012, la part de la voiture augmente de 6,8 %, au détriment de la marche (- 5%) et des TC (- 4,7%)	
Visioconférence	-400 000 km + 3500 h	En 3 ans et demi, ont été évités plus de 1100 déplacements en voiture, 100 en train et 40 en avion, correspondant à environ 3500 heures et plus de 400 000 km.	 Les économies générées sont estimées à plus de 390 000 €.
Prévention et valorisation des déchets			
Déchets administratifs : volet eco-exemplarité du Plan Départemental de Prévention avec l'ADEME (2011-2016).	Sensibilisation des agents : ventes aux enchères de matériel informatique ; communication anti gaspillage alimentaire le dans les restaurants, sensibilisation au don et au réemploi à travers des collectes (matériel de puériculture, jouets , vêtements et lunettes)		 Approbation d'un nouveau dispositif d'imprimantes visant la réduction des impressions (badge) et début du déploiement a compter de novembre 2013.
Déchets des collèges	Environ 50 % de collèges engagés	Début 2014 : - 32 collèges sur 70 valorisent les biodéchets de restauration (méthanisation et lombri-compostage industriels). - Au moins 42 collèges/80 compostent - Au moins 54 collèges/80 font du mulching - 13 collèges spécifiquement accompagnés sur le gaspillage alimentaire en 2013 et 2014	 Une enquête « compost » est en cours. Selon les retours, une formation de rappel sera envisagée pour les établissements en difficulté. L'indicateur concernant les déchets dangereux doit être affiné.
Utilisation de pesticides sur les emprises foncières du Département			
Utilisation de pesticides sur les dépendances vertes des routes	- 95%	Les surfaces traitées ont été réduites de 95 % par rapport à 2003. Les 5 % restant sont traités uniquement par glyphosate En 2013, aucun pesticide n'aurait été utilisé en régie.	 13 procédés alternatifs à l'utilisation de pesticides sont actuellement testés sur 15 sites différents.

Marchés publics et développement durable				
Travailleurs handicapés	99 000 € Réservés en 2012	Montant des marchés réservés en 2012, contre 227 134 € réservés en 2010 et 149 083 € en 2011 : le nombre de marchés en 2012 diminue de 80 % par rapport à 2011, et leur montant global de 40 %.		Dans le Bas-Rhin, 39 ESAT proposent des services. Des rencontres ont été organisées en 2012 et 2013 par le service de la commande publique (JAMP, visite d'ESAT et EA conjointes avec la CUS) pour relancer la dynamique de réservation.
	? ETP	9 Equivalents Temps Plein en 2011 contre 13 en 2010. Information non disponible en 2012 ni 2013.		
Critères environnementaux		Systématiques dans de nombreux marchés, notamment : travaux routiers, bâtiments, transport, nettoyage, entretien espaces verts, impression, informatique, véhicules, mobilier.		Toutefois, diversité des modes de prise en compte.
Insertion professionnelle	13 800 h réservées	2006 -2009 : 31 600 heures d'insertions réalisées avec une moyenne de 7 900 Heures par an. 2010 : 11 840 heures d'insertions inscrites dans les marchés notifiés, toutes réalisées à ce jour. 2011 : 8 430 heures inscrites et en cours de réalisation 2012 : 5 700 heures inscrites et en cours de réalisation + 4 400 heures des opérateurs externes (OPUS, communes) = 10 100 heures à réaliser. 2013 : 13 800 heures inscrites et en cours de réalisation		Le nombre d'heures d'insertion inscrites dans les marchés du Département repart à la hausse, malgré des projets de travaux en diminution. L'affectation d'Alexandra Lutter-Schmitt à temps plein sur le montage et le suivi des clauses d'insertion à partir de septembre 2013, devrait permettre de faire encore mieux l'année prochaine.
Agriculture locale et/ou biologique dans la restauration				
Le bio dans les restaurants administratifs (HDD et P67)	10,7% de tous les plats	La part du bio pour l'ensemble des plats consommés a augmenté en 2012 par rapport à 2011 (6,7 %) (en nombre de plats - hors d'œuvre, plat, fromage, dessert)		Avec la loi Grenelle, depuis 2012, la restauration collective doit intégrer 20 % d'aliments provenant de l'agriculture biologique. Depuis l'été 2012, EUREST a institué un jour majoritairement bio et local dans les restaurants administratifs –le jeudi– ce qui a fait évoluer favorablement cet indicateur.
	17,6 % des plats principaux	La part du bio pour le plat principal se rapproche de l'objectif fixé par le Grenelle.		
Le bio dans les restaurants des collèges	14 collèges	Les chiffres dont nous disposons datent de 2011. A l'époque : seuls 14 collèges sur 90 proposent 1 produit bio chaque jour . 16 collèges supplémentaires en proposent au moins une fois par semaine, et 19 collèges supplémentaires, tous les mois.		

→ ENJEU : DÉVELOPPER LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES



Légende

- projets réalisés
- 🔄 projets récurrents
- ✓ projets validés en juin 2011 et décembre 2012
- 🆕 nouveaux projets proposés en 2013
- ✗ projets neutralisés

Tableau de bord d'avancement des projets en matière de politiques publiques

Légende	Picto	Définition
Conforme		Échéances tenues (ou légèrement décalées mais sans incidence sur l'avancée générale du projet)
Mitigé		Les échéances ou les exigences ont dû être revues à la baisse
Non conforme		Échéances non tenues
Point d'attention		Attention, des validations ou décisions sont nécessaires pour permettre la bonne avancée du projet
Interrogation		Interrogation sur l'opportunité de poursuivre, ou nécessité de recadrer le projet

Projet	Directions	Statut	Commentaire	Points d'attention	Situation
Nouveaux projets inscrits en 2013					
Nouveau, validé en 2013 Tourisme - Faire de l'Alsace une destination vélo de premier choix	DDETI DR ADT	En cours	Les tracés exacts des EuroVelos traversant l'Alsace sont identifiés et validés. Leur jalonnement est en cours de finalisation pour l'EV15-Véloroute Rhin et la Véloroute Vignoble (2015 pour l'EV5-Via Romea Francigena). La conception de boucles locales est terminée dans le Bas-Rhin et en cours le Haut-Rhin. Poursuite du programme DEMARRAGE (EV 15). Partenariat dans le cadre du projet INTERREG Upper Rhine Valley.	<u>13/02/2014</u> : Conférence « Alsace à Vélo » - Lancement du site Internet - Fréquentation et retombées économiques pour l'EV5 et l'EV15. <u>Mai 2014</u> : - Inauguration de la Véloroute Vignoble - Lancement de l'application mobile <u>2/06/14</u> : SlowUp Alsace sur la Véloroute du Vignoble (Bergheim/Châtenois/Sélestat).	
Nouveau, validé en 2013 Accompagner la mise en place de Plans de Déplacements Collège (PDC)	DM	En cours	Les PDC visent à repenser les trajets domicile - établissement autrement qu'en voiture individuelle. Démarche concertée avec les élèves, parents d'élèves, enseignants, collectivités. Le Département accompagne techniquement et financièrement les collèges volontaires ayant un projet structuré.	3 collèges se sont lancés dans la mise en place d'un PDC : Marlenheim, Rosheim et Soultz-sous-Forêts. Essoufflement des démarches à Marlenheim et à Soultz-sous-Forêts compte-tenu des renouvellements de l'équipe-projet. Difficulté pour les collèges à mobiliser du personnel sur la thématique. Manque d'implication des communes et des CDC dans la mise en œuvre.	
Nouveau, validé en 2013 Inciter les collectivités et les usagers à la prévention des déchets	DAERE	En cours	Il s'agit d'inciter les services départementaux, les EPCI et les autres acteurs à mener des actions de prévention des déchets, et de coordonner leurs actions, de manière à ce que 80% au moins de la population bas-rhinoise bénéficie d'un programme local de prévention visant à réduire les déchets. Ce plan est réalisé dans le cadre d'une convention de 5 ans avec l'ADEME et en coordination avec le CG68.	Le plan de prévention, coordonné avec celui du CG68, a été validé par l'ADEME en juin 2013. En juin 2013, 62 % de la population bas-rhinoise est couverte par un plan local de prévention des déchets.	
Priorité 2014 Nouveau, validé en 2013 Développer le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS)	DIAS	Amorcé	Des objectifs ont été proposés en 2013 dans le champ de l'ESS : - développer une dynamique de projets sur les territoires entre communes et EPCI qui le souhaitent et acteurs locaux de l'ESS, - accompagner les collectivités locales dans ce champ d'action, - et développer de nouveaux partenariats avec les fondations et entreprises, pour financer des projets innovants.	Ce projet est en phase exploratoire depuis la création de la Mission ESS à l'automne 2013. Le développement durable fait partie intégrante de la problématique ESS. Un travail est en cours pour formaliser pour 2014-2015 un plan d'actions coordonné entre les différents services concernés au sein du CG67, en lien avec les acteurs de l'ESS.	
Nouveau, validé en 2013 Accompagner les collectivités dans la « grenellisation » de leur document d'urbanisme	DAHD SDAUH		Il s'agit d'aider les collectivités à « grenelliser » les PLU et SCOT, suite à la loi dite « Grenelle 2 ». Le conseil porte à la fois sur le fond (contenu et périmètre en cas de PLU intercommunal), et sur la forme (procédure pour apporter les évolutions). Un appui a déjà été apporté aux intercommunalités dont le périmètre a évolué dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, ainsi qu'au SCOT du Piémont des Vosges.	Le projet de loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dit « ALUR », constitue une nouvelle réforme importante du code de l'urbanisme relative aux SCOT et aux PLU notamment. Il prévoit en particulier le transfert de la compétence PLU à l'échelon intercommunal, ou encore la caducité des POS au 31 décembre 2015.	
Priorité 2014 Nouveau, validé en 2013 Accentuer la prise en compte du DD dans le nouveau Plan Départemental de la Lecture Publique et la Politique Documentaire	BDBR	En réflexion	La BDBR a déjà développé des actions DD : optimisation des transports, intégration de critères environnementaux dans les aides à la lecture, offre culturelle dans ce domaine. Les réflexions en cours (politique documentaire et nouveau plan départemental de la lecture publique) vont permettre de formaliser et développer cet engagement dans le cadre d'un A21 de la BDBR , chef de projet : Céline Corbière.	Parmi les axes de travail évoqués : - Politique documentaire : une thématique dédiée au DD. - Conseil DD aux bibliothèques locales, tant en matière d'exemplarité que de politique documentaire. - Prise en compte de publics spécifiques. - Mise en place d'opérations de sensibilisation grand public dans les bibliothèques du réseau...	

En cours					
Accompagner les collectivités qui se dotent d'une démarche territoriale globale de DD	DIRPOLE PDT	En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Premières demandes de données ou d'accompagnement de la part de quelques collectivités (Mundolsheim, CdC de Niederbronn). - Les ateliers DD réalisés dans le cadre du réseau des acteurs des territoires rassemblent à chaque fois plus d'une vingtaine d'acteurs. 	Les collectivités hésitent à s'engager dans une démarche perçue comme lourde. Les financements FEDER ne sont pas reconduits, mais des financements FEADER sont possibles en zone rurale. L'articulation avec la démarche de CT et la recherche d'une approche pragmatique et concrète doivent se poursuivre.	
Intégrer les principes du DD dans les prestations du Parc Départemental d'Erstein	DAERE	En cours	La phase conception de la démarche est achevée. Phase d'appropriation par les encadrants dans leur travail quotidien et d'accompagnement de la part du chef de Parc.	S'assurer de la bonne compréhension de la démarche par les encadrants et suivre son déploiement avec des échéances trimestrielles.	
Priorité 2014 Développer l'articulation entre le TSPO et les territoires traversés (transport, aménagement et urbanisme)	UTAT/DM	En cours	<p>Le séminaire de partage avec les élus a eu lieu le 7/11/2013, avec pour objectifs de présenter le diagnostic ADEUS sur la bonne accessibilité au TSPO et sur les enjeux liés à son arrivée.</p> <p>Les ateliers locaux vont se dérouler sur 2014, pour permettre aux acteurs du territoire de s'approprier les enjeux et de définir des actions à mener.</p> <p>Le travail en atelier a démarré avec la commune de Marlenheim sur la question du foncier.</p>	<p>Les ateliers 2014 s'organiseront autour des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quel projet de territoire autour du TSPO ? - l'engorgement des communes par les véhicules ? - L'accès aux points d'arrêt du TSPO autrement qu'en voiture ? - quelles actions pour faire du TSPO une colonne vertébrale porteuse du développement économique et social ? - quelle stratégie foncière com. /intercom. pour accompagner l'attractivité ? <p>L'objectif est d'aboutir à des propositions concrètes en matière d'aménagement ou de planification.</p>	
Priorité 2014 SDADT – Produire les portraits de territoire à l'échelle des nouveaux cantons	DTAT	En cours	<p>Nov. 2012-mars 2013 : ateliers pour croiser les enjeux des politiques, horizon 2030.</p> <p>Mai 2013 : démarche calée au plus près du terrain -> 5 portraits de territoire à l'échelle des MCG, pour soutenir le développement des territoires et adapter l'action du CG67.</p> <p>Sept. 2013 : à réaliser l'échelle des nouveaux cantons.</p>	Nouveau périmètre de travail : les nouveaux cantons.	
Élaborer et mettre en œuvre l'AG21 du Haut-Kœnigsbourg	HK	En cours	<p>Les 34 projets à mettre en œuvre sur 2 ans ont été attribués à l'ensemble du personnel en avril 2013. Leur mise en application a donc débuté.</p> <p>Les avancées ont été examinées avec les responsables en octobre 2013, dans le cadre des réunions du Projet de monument. L'évaluation débutera mi-2014 et un bilan sera établi fin 2014.</p>	Période de gros changements pour le château (travaux, réorganisation, budget resserré...), d'où des difficultés à mobiliser autour des thématiques DD, quelques crispations et un risque de reléguer ces projets au second plan. Le programme d'actions devrait de ce fait être prolongé d'un an.	
Quartier Plus 67 - Etablir et formaliser l'application des critères DD pour la sélection de projets	DHAD	En cours	<p>Labellisation de 4 opérations en déc. 2012 : Brumath, Haguenau, Oberhoffen-sur-Moder et Duppigheim. Les communes non encore labélisées ont bénéficié des critères AEU pour avancer dans leur projet. Ces critères sont désormais intégrés dans les missions des prestataires des communes (AMO, maîtres d'œuvre). Un dernier appel à projets a été lancé en avril 2013. La grille d'analyse et des critères environnementaux fait partie intégrante du cahier des charges.</p>	Pour répondre à la demande croissante des communes candidates en ingénierie d'accompagnement, il est proposé que la DHAD réalise un cahier des charges « type » pour la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage des communes qui souhaitent réaliser leur projet urbain dans une démarche de Quartier Plus 67.	
Agir sur la consommation énergétique des ménages à domicile	DH DIAS	En cours	<p>Le plan d'actions adopté en plénière d'octobre 2012 est intégré au PCET du Bas-Rhin. Sa déclinaison dans les UTAMS est amorcée dans le cadre du projet A21 « Sensibiliser les publics précaires aux économies d'énergie » ci-dessous.</p>	Maintenir un suivi de ce plan d'actions dans le cadre de l'A21 ou du PCET. Des priorités annuelles pourraient être définies au titre de l'A21 selon les besoins, la plus-value apportée et l'actualité des projets.	
Accompagnement social - Sensibiliser les publics précaires aux économies d'énergie	DUT	En cours	<p>Objectif intégré par les RUTAMS, plusieurs projets de nature en différentes en cours dans les différentes UTAMS, en lien avec le Plan d'action en faveur de la précarité énergétique des ménages. Expérimentation en cours auprès des nouveaux habitants de logements sociaux BBC dans la région de Haguenau.</p>	Il est proposé de regrouper cet objectif avec celui plus large présenté à la ligne ci-dessous, afin de favoriser les échanges sur les actions menées sur les différents territoires et par les différents services du CG67.	
Accompagnement social - Inciter les publics précaires à consommer autrement	DUT	En cours	<p>Une réunion avec les CESF a permis de définir 6 thèmes porteurs en matière d'action sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Economies d'énergie, - Fabriquer soi-même, - Réutiliser, acheter d'occasion, échanger, - Alimentation, - NTIC, téléphonie, - Réduire les déchets. <p>Un référent DD a été désigné au sein de chaque UTAMS, pour faciliter les échanges d'informations.</p>	<p>La démarche se poursuit selon 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter le recensement des expériences/actions récentes menées par les UTAMS dans ces 5 thèmes ; - Répertoire les outils déjà développés au sein des services du CG67, par thème ; - Déterminer la meilleure façon de mettre ces infos à disposition de tous, de manière simple et pragmatique. 	

Décliner la démarche Eco-route aux projets de proximité	DHAD	En cours	Il est prévu : - de mieux évaluer et anticiper les coûts d'entretien et des mesures compensatoires pour les grands projets comme pour les projets de proximité (objectif prioritaire 2013). - d'analyser les possibilités de rétablissement des continuités écologiques dans le cadre de notre programme de travaux sur les ouvrages d'art et de nos politiques d'entretien des infrastructures (objectif prioritaire 2013) pour contribuer au Schéma régional de cohérence Écologique.	Un groupe de travail inter-pôles (UTAT, URT, SGPI, SERD, SOF, SAERN...) a été créé et a proposé des scénarios de moyens/ressources et des axes de travail. À venir : - Création d'un cadre budgétaire - Définition d'une stratégie foncière avec EPFL et SAFER - Ateliers de travail pour les projets de proximité (fiches en cours de formalisation)	
Récurrent					
Mettre en œuvre la démarche Eco-route pour les grands projets d'infrastructures routières	DM	Récurrent	La démarche est mise en œuvre pour l'ensemble des opérations du SGPI et fait l'objet d'un suivi par le biais des grilles-qualité. 5 nouvelles fiches ont été validées en 2012 : réunion d'information préalable aux travaux ; prise en compte des transports exceptionnels ; enquête auprès des entreprises ; enquête de circulation ; utilisation d'enrobés carbone-zéro.	Les réflexions sont en cours sur 3 nouvelles actions : - le suivi environnemental du chantier - l'analyse des eaux du bassin de rétention - le suivi et d'évaluation des projets (phase 4), en lien avec la déclinaison de la démarche dans les UTAT.	
Susciter et accompagner la mise en œuvre d'AG21 dans les collèges	DCE	Récurrent	- Formation-rencontre des responsables d'A21 en mai 2013 sur le thème du gaspillage alimentaire. - Pertinence et efficacité du travail en transversalité entre les services du CG. - Le partenariat avec la DREAL a permis à 11 collèges A21 de bénéficier d'un montant total de 10 310 € pour financer des projets inscrits à leurs programmes d'actions. - Mise en place de l'écho-DD des collèges, lettre d'info sur les actions menées par les collèges A21.	Pour 2013-2014, ce sont les collèges de Wissembourg "Otfried" et Eschau "Sébastien Brant" qui entrent dans la démarche. Démarche nouvelle sur l'alimentation durable aux collèges de Sundhouse, de Villé, d'Obernai Europe, avec le SAERN, l'Ariena et le CINE de Muttersholtz : actions à destination des collégiens et des équipes de restauration (produits locaux de saison, bio, commerce équitable, aliments peu emballés, gaspillage alimentaire ...)	
Renforcer les échanges et mutualiser les bonnes pratiques entre les AG21 du CG67	Vaisseau	Récurrent	- Opérations de communication coordonnées entre l'A21 Département/Vaisseau/HK, à poursuivre de manière récurrente. - Education à l'environnement et au DD : collaboration Vaisseau-SEAD-DCE pour des ateliers collège Zéro pesticides et Prévention de déchets, en itinérance.	- La réorientation des missions du chef de projet A21 du Vaisseau nécessite de faire évoluer celui-ci vers un A21 de 2 ^{ème} génération à l'horizon 2014-2015. - Projet de déposer une candidature conjointe pour la reconnaissance officielle de nos A21 (CG-HK-VSO) - Veiller à intégrer la BDBR dans le réseau.	
Inciter les Bas-rhinois à covoiturer	DM	Récurrent	Le Schéma Départemental des Aires de Covoiturage a été adopté en juin 2013, et 8 aires de covoiturage inaugurées en septembre 2013 : Haguenau - Gare SNCF / Haguenau - Parc Bellevue / Neubourg - RD919 / Niederbronn-les-Bains – Ernst / Schweighouse-sur-Moder RD85/RD919 / Goxwiller - Point Info / Obernai – Stade / Marmoutier - Leclerc	Les travaux d'extension de l'aire de covoiturage de Barr-Andlau se terminent en octobre 2013. Le Bas-Rhin dispose désormais de 30 parkings, correspondant à environ 250 places réservées au covoiturage.	
Inciter et aider les partenaires du Département à intégrer des clauses d'insertion dans leurs marchés	DIAS DFCP	Récurrent	Alexandra Lutter-Schmitt, affectée à temps plein au montage et au suivi des clauses d'insertion depuis le 2 septembre, consacre une partie de son temps auprès des communes et communautés de communes, notamment pour des travaux sur des équipements soutenus par le CG.	La mise à disposition de notre expérience pourra se faire dans le cadre du pacte social local, mais également via un travail en amont dans le cadre des renouvellements et nouveaux contrats de territoires sur des projets structurants.	
Renforcer la prise en compte du DD dans la 2^{ème} génération des contrats de territoires	DDETI	En cours	Deux volets prévus : 1. Les projets structurants inscrits aux CT devraient répondre à des critères de DD (énergie, économie d'espace, eau, mutualisation...) 2. Il est proposé aux territoires qui le souhaitent de mener conjointement la démarche de CT et la mise en place d'un A21.	1. Il n'a pas été possible de choisir les projets structurants en fonction de critères DD. Il est proposé de neutraliser cet objectif. 2. Proposition faite à la CdC de Niederbronn via l'agent de développement. Contact à prendre pour Wissembourg. Il est proposé de conserver cet objectif.	 
Réalisé					
Réaliser le Plan Climat Energie Territorial du Bas-Rhin	DIRPOLE PDT	Réalisé	Le PCET du Bas-Rhin a été adopté en séance plénière de juin 2013.	Le PCETR doit être remis à jour au moins tous les 5 ans. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi.	
Définir et mettre en œuvre un plan d'actions en matière de tourisme durable	DDETI ADT	En cours	2 objectifs de la stratégie touristique adoptée en juin 2012 concourent directement au DD : - « Faire de l'Alsace une destination vélo de premier choix » - chef de file CG67 ; - « Développer et promouvoir l'accessibilité douce, l'éco-tourisme et le DD » - chef de file Région Alsace.	Le projet « Faire de l'Alsace une destination vélo de premier choix » est intégré à l'Agenda 21 départemental.	

→ ENJEU : RENDRE COMPREHENSIBLE ET DESIRABLE L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rappel des principes actés :

→ **Faire comprendre ce qu'est un Agenda 21 et le développement durable**

Le développement durable est encore souvent perçu comme la seule prise en compte de l'environnement, en occultant la volonté :

- de réduire la pauvreté et les inégalités,
- et de s'appuyer sur l'intelligence collective pour inventer un nouveau mode de développement économique.

Le Conseil général du Bas-Rhin considère que relèvent du développement durable :

- les projets/actions qui **croisent plusieurs finalités** (environnement, social, économique) et qui **font l'objet d'une réflexion globale, pour appréhender le projet sous tous ses angles ;**
- les projets qui visent à **développer l'exemplarité de la collectivité/des agents/des citoyens.**

→ **Communiquer à partir d'exemples concrets, en mettant en avant l'approche durable**

Pour renforcer la sensibilisation des agents et des citoyens Bas-rhinois, le principe retenu est de **communiquer par l'exemple, en expliquant comment le développement durable est pris en compte dans des projets concrets, de mettre en avant de manière positive les avantages pour le citoyen/la société.**

La façon dont le développement durable a été pris en compte dans les projets et politiques départementale sera en particulier :

- **présentée lors des opérations de communication organisées tout au long de l'année dans le cadre des diverses politiques départementales,**
- **en mettant en valeur ce qu'apportent l'approche globale, la transversalité et l'intelligence collective.**

Une identité visuelle a été créée –la coccinelle DD– qui peut être utilisée de manière transversale dans l'ensemble des manifestations à venir, sous une forme permettant de transmettre des messages variés selon le thème des manifestations.

→ **Inciter à agir en faveur du développement durable**

Outre les politiques publiques mises en œuvre par le Conseil Général, plusieurs outils de communication permettent d'inciter les citoyens et les partenaires du Bas-Rhin à agir à leur tour dans une logique de développement durable, quelle que soit la thématique retenue.

La partie « S'investir dans le développement durable » du site web du Conseil Général du Bas-Rhin propose notamment aux citoyens, aux collègues, aux entreprises et aux collectivités des pistes et des guides pour agir à leur tour.

Actions de communication récurrentes sur l'Agenda 21 et le développement durable

Actions de com	Date	Cible	Situation	Description / commentaires	
Journée d'accueil des nouveaux arrivants	Depuis mars 2011	Nouveaux agents		Présentation orale de l'AG21 et des outils existants. Nouvelle formule en cours de test.	
Kit du manager - fiche DD	Août 2011	Managers internes		A4 recto-verso : présentation du DD et des outils à disposition	
Rapprochement et mutualisation des démarches de com interne sur les divers projets "exemplarité" de l'A21	Initié en 2012	Interne		L'objectif est de coordonner les messages et les actions plutôt que de multiplier des messages isolés auprès des agents. Démarche à poursuivre.	
Animation DD commune à disposition pour les événements du CG67	Mascotte DD -la coccinelle-pour documents imprimés	Depuis juillet 2011	Interne et grand public		Nombreuses déclinaisons : économies d'énergie, produits de saison, vélo, prévention des déchets, semaine de l'insertion, HK, Vaisseau...
	Costume + comédien	Depuis juillet 2011	Grand public		Régulièrement utilisée depuis sa création
Rapport développement durable du CG67	annuel	Interne et externe		Rédigé sous une forme communicante et didactique	
Equipage	récurrent	Agents CG67		Articles réguliers : divers projets inscrits à l'A21, opérations de communication réalisées, changements de pratiques.	
Journal interne du HK	récurrent	Agents du HK		Publication d'informations relatives au développement durable au Château du Haut Koenigsbourg.	
IRIS – site collaboratif	Depuis 2007	Agents CG67		Site collaboratif avec page d'accueil est ouverte à tous. Migration vers la V2 d'Iris réalisée en 2013. Création d'une page DD ouverte à tous sur IRIS en préparation.	
Site web externe	Depuis juillet 2011	Externe	 	Enrichissement des pages dédiées à l'accompagnement des collectivités locales dans leurs démarches territoriales de développement durable. Mise à jour des autres pages à prévoir.	

Opérations de communication ponctuelles sur le développement durable et les projets inscrits à l'A21 en 2013

Date et cible	Action de communication	Partenaires mobilisés	Cibles/Médias	Critère d'évaluation	Evaluation	
14 janvier interne	Référents PDT des EAT Formation au DD, à l'A21 et au PCET	-	Réunion	-		
15 janvier externe	Conférence « Alsace à Vélo » Présentation du projet « Alsace à Vélo » et lancement officiel des Comités d'Itinéraires.	CG68, ADT 67, ADT68 Région, Etat, CRT Strasbourg, Colmar Mulhouse	CDC, Communes, élus, prestat.de services aux cyclotouristes, professionnels du tourisme, presse	120 participants		
22 janvier interne DETI	"Le défi Clima'TIC" Quiz façon « jeu télévisé » par équipe, sur le lien entre réchauffement climatique et les TIC	-	Animation	12 personnes le la DETI sur 36 invitées. Retour des agents présents.		
Février interne	Alternatives aux pesticides	lettre d'information à destination des agents chargés du désherbage et encadrants des sites pilote	lettre d'information	-		
15 mars externe		Journée technique de la semaine des alternatives aux pesticides	Professeurs des collèges, formation	37 participants à Haguenau le matin et 39 l'après-midi à Ebersheim		
DÉBUT AVRIL - SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE						
externe	Courrier aux partenaires locaux	- les outils mis en ligne pour mener une démarche territoriale de DD - le rapport DD 2012 du CG67	-	mailing	-	
externe	Interview de M. Zimmermann	Sur l'A21 départemental	-	Tout le Bas-Rhin	-	
externe	Vaisseau Sensibilisation + autocollants « écogestes »	5 autocollants « écogestes » (Stop déchets, bonus énergie, mobiléo), distribués lors de l'animation « Cradock ou l'invasion des déchets » (enfants 3-6ans + parents).	-	Animation théâtralisée	250 exemplaires distribués entre avril et fin août	
Interne	Collecte de matériel de puériculture	Réalisée auprès des agents, au bénéfice de l'association d'insertion Carijou	Carijou	Affichage, supports de com interne, com. de presse	7 sites volontaires, dont 2 ouverts au public 5,5 m3 de matériel collecté	
2 avril Interne	Repas sobre en carbone	Préparé par EUREST et animé par l'association Objectif Climat	EUREST Objectif Climat	Affichage, animation	-	

Semaine du développement durable - suite						
4 avril interne	Repas tout local	<ul style="list-style-type: none"> - Menu entièrement local - Quiz "consommez local" avec des paniers de légumes à gagner 	EUREST	IRIS, affichage, quizz 	-	
2 au 5 avril interne externe	Animations spécifiques au HK	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers sur la pollution de l'eau - repas Bio - atelier « trucs et astuces » - jeu coopératif « accessibilité pour tous et DD » - Osterputz autour du Chateau 	Chambre de Consommation d'Alsace	???	???	
Avril interne	Challenge "au boulot à vélo"	<p>Participation du CG au challenge "au boulot à vélo", organisé par l'association CADR67</p> <hr/> <p>Participation du Vaisseau dans la catégorie 10/49 salariés</p>	CADR67	IRIS, affichage	-	3^e place avec 1477,1km parcourus durant la quinzaine (36,77km/salarié) 
9 et 30 avril externe	Comités d'itinéraires Alsace à Vélo	Partager le plan d'actions, s'assurer de l'appropriation de la démarche, communication et promotion : flyer, calendrier de manifestations, insertions presse, salons spécialisés.	ADT67	Réunions avec les prestataires de services cyclo-touristes situés à +/- 5 km des trois EV.	3 réunions 70 à 30 participants par réunion selon les thèmes abordés	
2 juin externe	SlowUp Alsace	Parcours de 20 km fermé à toute circulation automobile et réservé aux balades à vélo, à pied, en roller sur la Véloroute du Vignoble. Événement phare du 60 ^{ème} anniversaire de la Route des Vins.	ADT67	Tout public	Fréquentation estimée à 15 000 personnes	
13 sept. externe	Eco-route	Annonces dans le Moniteur à l'occasion de l'inauguration du contournement d'Oberschaeffolsheim/Wolfisheim	Le Moniteur	Presse	-	
24 sept. externe	Centre technique de Wissembourg	Visite de chantier pour ce bâtiment BBC – Effinergie au sens de la Réglementation Thermique 2005		Visite Président et conf. de presse	Retombées presse	

16 octobre interne	Stop Déchets	Stop au gaspillage alimentaire : article à la une d'IRIS, affichage dans les restaurants administratifs et distribution de recettes antigaspi	-	IRIS, recettes, affiches		
21 octobre interne	Formation des VSC au DD	Formation des Volontaires du Service Civique au DD et à une méthode pour répondre aux objections dans le cadre de leurs missions	-	Réunion	- 12 participants - Evaluation de la formation : intéressante et interactive	
14 nov externe	Collège Rouget de Lisle à Schiltigheim	Inauguration de ce collège labellisé HQE	-	Conférence de presse	Retombées presse	
28 nov externe	Collège Foch de haguenau	Livraison de ce collège labellisé HQE	-	Visite Président et conf. de presse		
Nov – déc interne et externe	Collecte de jouets Carijou	Collecte de jouets pour l'association d'insertion Carijou Objectif: sensibiliser au réemploi et à la réinsertion professionnelle	*Association Carijou * EUREST	Affichage, supports de com interne, communiqué de presse	15 sites volontaires, dont 5 ouverts au public 30 m³ de jouets et 1200 kg de vêtements collectés	
	Collecte de vêtements Le Relais	Collecte organisée par le SEAD, dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets	Le Relais			
	Reportages photos	Réalisation de reportage photo à l'occasion des collectes Carijou, le Relais et Banque alimentaire	Carijou, le Relais, Réunion Banque alimentaire	Iris		
	Interview France Bleue	Interview d'Hélène Janus du SEAD le 11 novembre, sur les thèmes de la réduction des déchets et du développement durable	France Bleue Alsace	TV		
	Semaine Européenne des déchets	Sensibilisation à un écocitoyen/jour sur IRIS + quizz avec renvoi sur l'espace collaboratif STOP DECHETS (en cours de migration)	-	Iris		
Sept 2012 à Déc 2013 externe	Réunions publiques « Réduisons la facture d'eau et d'énergie chez soi »	Visite avec une caméra thermique pour montrer physiquement les déperditions d'énergie Point sur les aides mobilisables Information sur les « bons gestes »	Espaces INFO ENERGIE	grand public + certains ménages sollicités via les UTAMS	43 réunions à l'échelle des cantons 572 participants	

II. Les autres Agendas 21 du territoire

→ L'AGENDA 21 DU CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG

Le château du Haut-Koenigsbourg, premier site payant en Alsace, est l'un des monuments les plus visités de France, hors région parisienne.

En 2007, il a été le premier monument national d'importance à être transféré de l'Etat à une collectivité territoriale, le Conseil Général du Bas-Rhin.

Parce que l'ambition du château du Haut-Koenigsbourg est de se doter d'une organisation humaine, de préserver, valoriser et transmettre son patrimoine bâti et naturel, **le monument a adopté en janvier 2013 son premier A21.**

La **démarche KPDP -Koenigsbourg Pour un Développement Partagé-** s'est déroulée en plusieurs étapes :

2010 - 2011 : Diagnostic et sensibilisation des personnels du château

2011 - 2012 : Concertation et identification collective des actions/projets à inscrire à l'A21

Janvier 2013 : Validation politique et entrée en application de l'A21

2013 - 2014 : Mise en œuvre des actions, suivi et évaluation

L'Agenda 21 est construit autour de 3 enjeux :

Enjeu 1 - Des valeurs partagées : développer l'exemplarité.

Enjeu 2 - Des missions fondamentales : préserver et valoriser le patrimoine, favoriser la transmission de savoirs.

Enjeu 3- Une démarche participative : mobiliser et former les acteurs, concerter et évaluer.

Ces enjeux ont été déclinés en **34 projets, concrets et réalisables, inscrits dans l'Agenda 21 de 2013-2014** : accessibilité, tri des déchets, protection de la biodiversité, valorisation des collections et du jardin médiéval sont programmés.

→ L'AGENDA 21 DU VAISSEAU

Le Vaisseau est un centre de découverte des sciences et des techniques destiné aux jeunes Bas-rhinois mis en place par le Conseil général du Bas-Rhin.

Pour cet établissement, le développement durable est une valeur essentielle.

Le Vaisseau a adopté son propre A21 en 2007, qu'il met à jour chaque année, avec pour objectif d'inscrire progressivement l'ensemble des projets et des pratiques professionnelles dans une logique de développement durable et responsable.

L'édition 2013 maintient les 3 grands enjeux de développement durable

–exemplarité, transmission des savoirs, gouvernance- et détermine un programme d'actions concrètes, réalisables et évaluables pour répondre aux

11 objectifs stratégiques .

L'édition 2014-2015 devrait évoluer vers un A21 de 2^{ème} génération. Affaire à suivre !

→ UN TRAVAIL EN RÉSEAU

Les Agendas 21 du Conseil général (l'A21 départemental, l'A21 du Haut-Koenigsbourg et l'A21 du Vaisseau) se coordonnent pour initier des projets innovants et partager leurs expériences et bonnes pratiques.

En matière d'éducation au développement durable, le Vaisseau et la Direction des Collèges et de l'Education ont mis en œuvre un atelier « Quartier 21 » en itinérance sur les territoires.

Une collaboration Vaisseau-Service Eau Assainissement Déchets est en cours pour des ateliers collègue « Zéro pesticides » et « Prévention de déchets ».

Le Vaisseau et le château du Haut-Koenigsbourg collaborent également pour la mise en valeur de leurs jardins et de leur entretien éco-responsable (confection de panneau de sensibilisation, échange de projets pour la biodiversité...).

Une nouveauté en 2013 : une structure et un calendrier harmonisés pour les différents Agendas 21 du Conseil Général.

→ LES AGENDAS 21 DE COLLÈGES

Un A21 d'établissement est une démarche volontaire. Il n'y a pas de modèle unique : chaque collège crée son propre projet selon ses caractéristiques, ses priorités, ses besoins, ses envies et selon les moyens dont il dispose.

Le Conseil Général du Bas-Rhin fournit une assistance sous trois formes :

- un guide propose une démarche, des retours d'expériences et des outils ;
- une assistance à la mise en oeuvre de l'A21, assurée par ECO-Conseil ;
- une aide financière pour l'intervention d'associations locales.

Le rectorat met à disposition des informations sur les dispositifs permettant aux collèges de monter des actions. Le coordonnateur EDD et le chargé de mission EDD assurent par ailleurs un appui pédagogique à l'A21.

En 2013, la DREAL a financé des projets concrets mis en oeuvre dans le cadre des A21 de collèges.

De plus, sur tout le territoire, de nombreux acteurs mettent des ressources à disposition des projets (expositions, outils de sensibilisation...) et offrent la possibilité de mener des actions avec les établissements.

21 collèges bas-rhinois sont accompagnés ou ont bénéficié d'un accompagnement par du Conseil général du Bas-Rhin :

Erasmus à Strasbourg - 2005-2009	Villé - 2005-2009
G. de Tours à Marlenheim - 2005-2009	M. Mahon à Woerth - 2005-2009
R. Roland à Erstein - 2006-2010	Stockfeld-Strasbourg - 2006-2010
J. Tati de Mertzwiller - 2007-2011	Barr - 2007-2011
Achenheim - 2008-2012	Haute Bruche-Schirmeck 2008-2012
Bischwiller - 2009-2013	Gerstheim - 2009-2013
B. Grien à Hoerdt - 2010-2014	Herrlisheim - 2010-2014
Benfeld - 2010-2014	Twinger à Strasbourg - 2011-2015
Truchtersheim - 2011-2015	Ried à Sundhouse - 2012-2016
Les Roseaux à Illkirch - 2012-2016	Eschau - 2013-2017
Wissembourg - 2013-2017.	

Ces collèges sont les premiers sollicités et sont souvent volontaires pour tester de nouvelles démarches proposées dans le cadre de l'A21 départemental : économies d'énergie, zéropesticide ou stop-déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, implication des élèves lors des restructurations...

→ LES AGENDAS 21 LOCAUX

Quelques collectivités bas-rhinoises se sont engagées dans des A21 locaux ou des démarches territoriales de développement durable. A titres d'exemples :

La ville de Haguenau s'est engagée fin 2008 dans un Agenda 21, en faisant appel au bureau d'études Argos pour l'élaboration et l'animation du projet. Un comité consultatif d'une centaine de partenaires du territoire a été mis en place. L'Agenda 21 a obtenu la reconnaissance « Agenda 21 local France » en février 2011, faisant de Haguenau la première commune alsacienne à recevoir cette distinction. La mise en oeuvre des 94 actions opérationnelles regroupées en 18 actions cadres est prévue sur 3 ans.

La Ville de Bischheim s'est engagée en 2010, a adopté son A21 en juillet 2012, et a été labellisée A21 local France début 2014. Elus, agents, associations, citoyens, représentants du monde économique ont participé à l'élaboration du programme d'actions, sur la base d'un diagnostic du territoire. L'A21 comprend une centaine d'actions répondant à 10 objectifs stratégiques.

La Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn est engagée depuis 2009 dans la réalisation d'un plan de développement durable. Une démarche participative a associé élus, acteurs et habitants du territoire dans des ateliers de travail. Certaines actions ont démarré. Le Plan de Développement Durable, document stratégique insistant sur la méthode de travail, a été approuvé par le Conseil communautaire en avril 2013, avec 50 projets prioritaires.

La communauté de commune du Pays de Sainte-Odile...

Depuis mars 2012, **le Conseil général accompagne les collectivités qui s'engagent dans une démarche de développement durable ou un A21.**

Une liste de discussion et des réunions permettent les échanges de pratiques. Des outils méthodologiques adaptés aux petites collectivités sont proposés sur le site web.

Le Conseil général met par ailleurs à disposition de ses partenaires les données issues des observatoires départementaux dans tous les domaines (ex : social, environnement, emploi, trafic routier, tourisme...).

Enfin, un document présente les accompagnements et expertises techniques disponibles au Conseil Général dans les différents thèmes du développement durable (coordonnées fournies pour un accès direct).

III. S'organiser pour mieux travailler avec les territoires

→ POURSUITE DE LA TERRITORIALISATION DES SERVICES

Aujourd'hui, une collectivité ne peut plus être gérée selon une méthode pyramidale où tout viendrait « d'en haut ». Pour être efficace et jouer un rôle de service public, il faut s'inspirer des problématiques locales, au plus proche des concitoyens et des partenaires.

Le Conseil général a donc reconstruit durant les dernières années l'ensemble de son administration autour d'un postulat essentiel : celui de la proximité avec les territoires.

La démarche de territorialisation, présentée dans le Rapport Développement durable 2012, est fondée sur 5 grands principes :

- **La proximité** : plus de pragmatisme et de réactivité ;
- **La lisibilité** : faire savoir et faire connaître les responsabilités, les objectifs et les actions du Conseil général ;
- **L'efficacité** : évaluer les dispositifs, s'inscrire dans une démarche de « rendre compte », agir simplement et efficacement ;
- **L'efficience** : prendre en compte les ressources mobilisées pour mettre en œuvre la territorialisation, répondre aux questions et attentes ;
- **La transversalité** : « un seul Conseil général » en central et sur le terrain.

Elle comporte trois piliers :

- **La territorialisation des politiques publiques**
Les politiques publiques sont définies à l'échelle du département par l'Assemblée départementale. Un cadre général est ainsi donné, garant de la cohérence et de l'équité sur l'ensemble du département.
La mise en œuvre de ces politiques publiques peut ensuite donner lieu à des applications différenciées selon les territoires, pour prendre en compte des spécificités locales et apporter des réponses mieux adaptées aux besoins.
A titre d'exemple, des objectifs de mise sur le marché de logements sont définis à l'échelle du département. Les moyens pour atteindre ces objectifs sont ensuite du ressort de chaque territoire : l'accent sera mis dans certains territoires sur la rénovation de logements existants et, dans d'autres, sur la construction de logements neufs.
- **La gouvernance de la politique territoriale**
Les élus se sont ainsi organisés pour travailler dans la proximité en créant des commissions territoriales, qui regroupent les conseillers généraux d'un même territoire. Elles participent à la construction et au suivi des politiques départementales.
Les conférences territoriales offrent quant à elle un lieu d'information et d'échange à tous les élus d'un territoire : conseillers généraux, maires et présidents de communautés de communes.
- **La territorialisation de l'organisation administrative.**
Aujourd'hui, deux tiers des effectifs sont localisés dans les territoires et de nombreuses missions sont ainsi mises en œuvre au plus près des besoins.

→ DÉCLINER LES OBJECTIFS DE MANIÈRE TRANSVERSALE : L'EXEMPLE DU NUMÉRIQUE

Les avancées se déclinent en interne, dans le service rendu aux usagers et dans la mise en œuvre des politiques publiques.

→ **Le développement de l'administration électronique** facilite l'accès aux services, génère des économies et améliore la qualité du service rendu.

En interne :

- Depuis 2013, des commissions thématiques **se font en visio-conférence** ;
- Le nouveau **Datacenter** a divisé par 2 la consommation d'énergie. Des économies supplémentaires de 65 000 Kwh/an sont prévues ;
- Le nombre d'imprimantes a été fortement réduit, et elles seront totalement remplacées en 2014 par des copieurs multifonctions.

En externe, de nombreux outils et services sur Internet simplifient les échanges. Tous les usagers en bénéficient. À titre d'exemples :

- Le portail e-services <http://www.bas-rhin.fr/e-services> permet aux **communes et associations** d'effectuer **leurs demandes d'aides en ligne** et, aux parents d'élèves d'inscrire leurs enfants collégiens aux lignes de **transport scolaire** départementales ;
- L'offre de e-services s'adresse également aux collectivités via la mise à disposition d'applications : droits des sols, gestion des listes électorales, calcul de la paie des agents, informations sur la matrice cadastrale ;
- La plateforme <https://alsacemarchespublics.eu>, qui référence environ 2 500 entreprises alsaciennes, est utilisée par une centaine de collectivités alsaciennes. Elle constitue un **guichet unique d'accès aux marchés publics** pour les entreprises.
- les Archives départementales du Bas-Rhin mettent gratuitement à disposition **l'état civil sous forme numérisée** : au total plus de 3 millions d'images numériques sur www.bas-rhin.fr/etat-civil ;
- dans la continuité de **Médiason67** (offre dématérialisée de musique), la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin propose une **offre dématérialisée de cinéma** sur des territoires de plus en plus nombreux ;
- Demain, les dossiers pour **l'attribution de la Prestation de compensation du handicap (PCH)** s'effectueront également de manière dématérialisée.

→ **Les applications mobiles** se multiplient, par exemple :

- **le Bas-Rhin à vélo** détaille les itinéraires cyclables pour permettre au public d'utiliser ce réseau de plus de 800 km ;
- **Pass-Age** propose informations et services pour accompagner les jeunes entre 10 et 25 ans : santé, recherche d'emploi, loisirs, services...
- **Réseau 67** permet d'accéder aux fiches horaires des transports scolaires et transports interurbains, et de payer en ligne.

→ **Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique**

En mars 2012, les deux départements alsaciens et la Région ont validé le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de l'Alsace, pour développer le Très Haut Débit : ce projet représentera un investissement de **plus de 400 millions €** sur les 15 prochaines années.

Les grandes orientations sont d'accompagner et encadrer les développements réalisés par les opérateurs, de desservir en fibre optique les principales zones d'activité économiques et les principaux établissements publics, de cibler l'action en direction du grand public vers les communes mal couvertes en haut débit, et de desservir en priorité les bourg-centres, afin que ces villes moyennes puissent disposer des mêmes services que les grandes agglomérations.

→ **La démarche « Innovation pour l'autonomie**

Cette démarche globale explore les bénéfices de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), afin de favoriser l'autonomie à domicile des personnes âgées.

Il s'agit à la fois de **faire face aux défis du vieillissement** et de la perte d'autonomie et de **favoriser le développement économique local** par la structuration d'une filière « autonomie à domicile ».

4 actions phare sont menées en parallèle :

- Un appel à projets, lancé en 2010, qui a permis de mettre en œuvre 7 projets expérimentaux ;
- Un dispositif d'expérimentation de solutions innovantes de lien social « Autonomie à domicile » à destination de 200 personnes âgées ;
- Un réseau de centres de ressources/démonstrateurs ;
- Une exposition événementielle « L'appart à part ».

IV. Des politiques publiques pour un développement durable

Le **Rapport Développement Durable 2012** présente les politiques publiques du Département en faveur du développement durable, dans tous les champs d'action de la collectivité. Il analyse par ailleurs au regard du développement durable des exemples d'actions menées ou engagées en 2012.

Ces politiques constituent les priorités de l'action départementale pour les années à venir : elles se sont donc poursuivies en 2013.

Il est proposé de se reporter au rapport DD 2012 pour plus d'information, et de découvrir ci-après quelques exemples d'actions complémentaires menées ou engagées en 2013.

INFO+ : bas-rhin.fr > Rubrique « S'investir dans le développement durable »



La grille d'analyse utilisée l'année dernière est reprise pour évaluer l'impact positif, négatif ou neutre sur les 5 finalités du développement durable et en matière de gouvernance.

- Chaque finalité du développement durable est symbolisée par un pictogramme coloré,
- La lettre **G** correspond à l'évaluation du mode de gouvernance.

Dans la colonne de droite, l'impact, positif ou négatif, est décrit de manière concise.

La case sera de couleur :

- Verte si l'impact est plutôt positif
- Orange si l'impact est plutôt négatif
- Blanche si l'action présentée n'a pas de lien avec la finalité ou si l'impact est neutre.

	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations -
	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
G	Mode de gouvernance

→ AMENAGER DURABLEMENT ET ÉQUITABLEMENT LE TERRITOIRE

Exemple d'action menée en 2013 :

UN PARTENARIAT POUR LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Une première convention signée en 2009 entre EDF, ES Energie et le CG67 visait notamment à inciter les bailleurs sociaux et les communes qui réhabilitent des logements aidés à le faire au niveau basse consommation (BBC). Notre action concertée a permis de réhabiliter 251 logements sociaux pour un montant de 768 000 € d'aides d'ES Energie/EDF, versées à 5 communes et 6 bailleurs sociaux bas-rhinois.

Forts de ce succès, les 3 partenaires ont conclu une nouvelle convention en 2013, afin de poursuivre les actions engagées :

- Repérer des copropriétés privées fragiles pour effectuer des travaux de réhabilitation énergétique
- Expérimenter le suivi des comportements et consommations des locataires du parc HLM
- Sensibiliser les propriétaires privés à l'intérêt d'une réhabilitation énergétique
- Réhabiliter des bâtiments communaux pour créer des logements aidés de niveau BBC
- Réhabiliter des bâtiments des bailleurs sociaux pour créer des logements seniors, juniors, intergénérationnels ou pour personnes handicapées de niveau BBC.

	Réduit les émissions de gaz à effet de serre liés au chauffage
	Réduit la consommation d'énergie
	-
	Permet à tous de vivre dans de meilleures conditions
	Réduit les dépenses énergétiques
	Les 3 partenaires se coordonnent pour repérer et accompagner bailleurs, communes et propriétaires privés

→ DÉVELOPPER LES RICHESSES ÉCONOMIQUES TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

Exemple d'action menée en 2013 :

L'ALSACE À VÉLO

Le projet « Alsace à Vélo » a bien avancé en 2013.

Au niveau opérationnel, les tracés des EuroVélos ont été validés et le jalonnement des Véloroutes a commencé. L'ensemble des EV sera jalonné d'ici 2015-2016.

Des réunions de comités d'itinéraires ont été organisées au 1^{er} semestre pour présenter le projet aux professionnels du tourisme et aux prestataires de services cyclotouristiques.

Le premier Slow Up Alsace a été organisé à l'occasion des 60 ans de la Route des Vins, sur un parcours de 20 km fermé à toute circulation automobile et réservé aux balades à vélo, à pied, en roller. Il a mobilisé jusqu'à 15 000 personnes.

Enfin, un travail de réflexion et de conception s'est fait tout au long de l'année 2013 pour créer le site internet et l'application mobile « Alsace à Vélo » : lancement officiel lors de la Conférence annuelle « Alsace à Vélo » le 13 février 2014. Elle sera aussi l'occasion de présenter les résultats de l'étude de fréquentation et l'évaluation des retombées économiques pour les EV 5 et 15.

INFO+ : tourisme67.com

	Favorise un tourisme neutre en carbone
	Réduit les consommations d'énergie fossile
	Travail en partenariat avec les Pays-bas, l'Allemagne et la Suisse
	Permet de découvrir la région par la pratique du vélo
	Favorise les modes de déplacements alternatifs à la voiture
	Concertation entre les 3 collectivités alsaciennes, l'Etat et les Agences touristiques (ADT67 et 68, CRT), comités d'itinéraires le long des parcours.

→ ETRE SOLIDAIRE DES BAS-RHINOIS A TOUT AGE DE LA VIE

Exemple d'action menée en 2013 :

« UNE CONSOMMATION PRESQUE PARFAITE »

ACTION COLLECTIVE POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES D'ÉNERGIE

En novembre 2012, l'Utams de Saverne a exposé à Drulingen la Maison 3E : 4 pièces témoins qui présentent les éco-gestes de la vie quotidienne pour maîtriser ses dépenses d'énergie. Les visites guidées étaient assurées par des familles volontaires, usagers de l'Utams, mobilisées par les travailleurs sociaux.

Suite à cette exposition, une action collective intitulée « Une consommation presque parfaite » a été lancée avec 50 familles du territoire réparties en 4 groupes : Sarre-Union, Drulingen, Hanau et Saverne-Marmoutier.

Ces familles ont bénéficié d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) début 2013, ont reçu un kit économie d'énergie et se sont rencontrés une fois par mois durant toute l'année pour, dans une dynamique de groupe, apprendre à devenir « éco-responsables » (éco = économie et écologie).

L'Utams s'est entourée de ses proches et fidèles partenaires : la CAF, l'association Entraide Emploi, l'entreprise d'insertion ID'AL, l'épicerie solidaire de Sarre-Union.

Le bilan, prévu en mars 2014, permettra de mesurer la baisse des dépenses énergétique des ménages.

	Réduit les émissions de gaz à effet de serre liés au chauffage
	Réduit la consommation d'énergie
	Renforce la cohésion sociale grâce à l'action collective menée sur une année
	Permet à tous de vivre dans de meilleures conditions
	Réduit les dépenses énergétiques
G	Travail en partenariat avec les autres acteurs de l'aide sociale

→ DONNER UNE CHANCE À CHACUN DE S'ÉPANOUIR

Exemple d'action menée en 2013

COLLÈGES : ALIMENTATION DURABLE ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2013, une démarche nouvelle sur l'alimentation durable, privilégiant les collèges en Agenda 21, a été initiée par la Direction des collèges, en lien avec le Service Agriculture, Espaces Ruraux et Naturel du CG67, le réseau Ariena et la Maison de la Nature et du Ried à Muttersholtz.

Elle vise à développer une alimentation qui respecte des critères environnementaux, éthiques et de santé, valorise les produits locaux et de saison, l'agriculture biologique, le commerce équitable et les aliments peu emballés et réduit le gaspillage alimentaire.

Les actions sont à destination des collégiens et de tous les acteurs de la vie scolaire et notamment des équipes de restauration : la formation initiée par la Maison de la Nature et du Ried permet aux professionnels de la restauration des collèges de diversifier leurs approches, leurs relations aux publics et leur pratique culinaire, et de mettre en place les actions permettant de réduire des déchets alimentaires.

Des actions pédagogiques ont eu lieu aux collèges de Sundhouse, de Villé et d'Obernai Europe. Affaire à suivre en 2014 !

	Limite les déplacements et les dépenses énergétique de conservation des aliments
	Lutte contre le gaspillage alimentaire
	-
	Favorise une alimentation saine
	Favorise les filières locales
G	Incite les collèges à mettre en place des actions avec les associations locales d'éducation à l'environnement du territoire